

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 86 (1957)

Heft: 10

Rubrik: Pourquoi le compost est-il si riche en matières fertilisantes?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

b) Par les cotisations des membres fixées, en sus du prix de l'abonnement au *Bulletin*, à un franc pour les membres actifs, et à deux francs pour les membres passifs.

c) Par les dons et legs.

d) Par le bénéfice de la publication du *Bulletin pédagogique*.

9. Drapeau de la Société

ART. 20 — Le drapeau est déposée au Musée pédagogique. Il sera arboré :

a) Aux réunions cantonales.

b) Aux fêtes religieuses ou patriotiques pour lesquelles la Société a reçu une invitation.

c) Aux funérailles des membres de la société.

10. Dispositions finales

ART. 21. — Le Comité favorisera la formation d'organisations dans le cadre de l'arrondissement scolaire, organisations qui serviront de liaison entre les membres de la Société et l'organisation centrale.

ART. 22. — Les présents statuts entrent en vigueur dès leur adoption par l'Assemblée générale. Ils peuvent être révisés en tout temps, à la demande de la majorité des membres.

ART. 23. — Les cas non prévus par les présents statuts seront tranchés par le Comité sous réserve d'appel à l'Assemblée.

Les présents statuts ont été adoptés en Assemblée générale, à Belfaux, le 3 juillet 1919.

AU NOM DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le Secrétaire :

F. DELABAYS.

Le Président :

RISSE.

Pourquoi le compost est-il si riche en matières fertilisantes ?

Des recherches ont prouvé que le compost provenant de petits jardins d'amateurs a souvent une teneur en humus et en substances nutritives plus élevée que celle du fumier de ferme. Comment donc peut-on obtenir un terreau aussi riche en matières fertilisantes ? Il suffit pour cela de composter tous les détritiques du jardin tels que fanes de haricots et de pois, feuilles de tous genres, même la mauvaise herbe (qu'il faut couper avant qu'elle ne porte graine) en utilisant un cadre mobile. On aura soin, toutefois, d'arroser tout d'abord les déchets secs après avoir rempli le cadre et de saupoudrer chaque couche (d'environ 10 cm. d'épaisseur) de Compost Lonza. De la sorte les détritiques peuvent être transformés rapidement en un excellent compost sans pertes de matières fertilisantes. Si le fumier est moins riche en substances nutritives que le compost ainsi préparé, c'est parce qu'une partie des matières végétales ont été prélevées par l'animal au cours de la digestion. Il est donc vraiment avantageux de préparer le plus possible de compost dans chaque jardin.